

FRONTON



ma ville

Décembre 2016

Magazine d'informations municipales - N° 12



Dossier spécial



ECOLE
ELEMENTAIRE
MARIANNE

FOCUS 

sur le Plan Local d'Urbanisme



www.mairie-fronton.fr



Ville de Fronton



ÉDITO

Notre automne aura été superbe pour de belles vendanges. Il aura été bien sûr marqué par l'inauguration de la nouvelle école élémentaire.

Alors que de nombreuses villes ferment des classes, cette ouverture est l'illustration du fort dynamisme démographique de Fronton intimement lié à l'attractivité de nos services publics, associatifs et commerciaux.

L'élan de Fronton et des villes voisines induit une évolution des offres de services. Comme les constructeurs, de nouveaux entrepreneurs ne s'y trompent pas en venant développer leurs activités, comme d'autres avant eux.

Elles peuvent être nouvelles, complémentaires et parfois même, disons le, concurrentes. Le talent et la prise de risque assumée de ces chefs d'entreprises et les attentes des frontonnais permettent ce développement économique et la création d'emplois locaux.

Dans ce registre, je tiens particulièrement à saluer les trois jeunes associés luthiers qui se sont installés à la zone artisanale de la Dourdenne pour créer de magnifiques instruments.

Quel beau symbole pour Fronton qui peut être fière d'avoir créé il y a 140 ans la plus ancienne harmonie de Haute Garonne et son école de Musique. Fronton est, et a toujours été, une ville de culture. Nous devons rendre hommage à toutes ces générations de frontonnais qui ont oeuvré bénévolement pour enseigner la musique aux enfants et animer tous les moments de notre vie locale.

Pour accompagner le développement de la ville et répondre aux attentes du quotidien, nous avons tenu 14 réunions de quartier au cours de l'année. Après un indispensable propos sur les éléments de contexte à connaître et à comprendre, elles ont permis un dialogue simple et constructif sur les enjeux de ces petits territoires qui ont leurs vies, leurs spécificités.

Mais la meilleure illustration du dynamisme et de l'avenir heureux de notre ville est la nécessité croissante d'accueillir des petits Frontonnais dans nos écoles.

Les écoles ont connu différents travaux durant l'été : rénovation thermique, réseau informatique, accessibilité... Pour autant, l'ouverture de la nouvelle école élémentaire Marianne aura été le moment phare de cet automne.

Notre société vit des moments troublés, notre société montre des signes de délitement. Notre contrat social est menacé. Soumis à la tyrannie de l'urgence, nous ne prenons pas le temps de comprendre notre monde, notre histoire.

Il aura fallu pourtant des siècles de combat contre les absolutismes religieux et politiques pour former un Etat de droit.

Aussi, avec le conseil municipal, nous avons voulu affirmer les principes fondamentaux de notre République : évidemment **la Laïcité** et notre triptyque **Liberté, Égalité, Fraternité**.

Nous avons voulu pour cette école un prénom, un visage de femme libre. Nous avons voulu que Marianne soit au quotidien pour nos enfants, une boussole des quatre valeurs cardinales de la République.

Dès lors, notre ville dispose d'une crèche, de deux écoles maternelles, de deux écoles élémentaires, d'un collège et d'un lycée. Je tiens à remercier l'ensemble des personnels enseignants, des animateurs péri-scolaires, des agents communaux et des bénévoles en lien avec nos enfants. Leur mission est exceptionnelle. Ils forment des JE qui apprennent à former un NOUS. Merci à vous tous.

Avec le conseil municipal, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous invitons à vivre les nombreux moments qui animeront cette période féérique.



Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales
Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

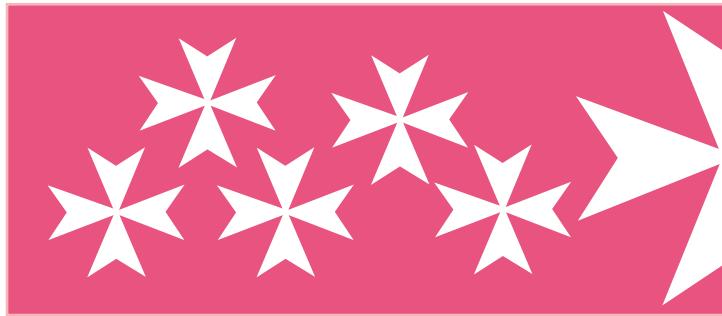
Directeur de la publication
Hugo Cavagnac

Responsables de la publication
Guy Cazorla, Virginie Mancini - Beltramé

Conception, réalisation
Virginie Mancini - Beltramé

Impression
Vizion Publicité
Fronton

Imprimé sur papier PEFC
(Programme de reconnaissance des certifications forestières).



Sommaire

FRONTON en images

Nos temps Forts 4 - 5

INFORMATIONS MUNICIPALES

Notre sécurité 6 - 7
Zoom sur la nouvelle école élémentaire 8 - 10
La rubrique de Tom 11

VIE ÉCONOMIQUE

Le marché et les nouveaux commerces 12 - 13

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un point sur l'éclairage public
La borne de recharge électrique 14 - 15

URBANISME

Point sur le PLU 16 - 18

VIE ASSOCIATIVE

Le foot au féminin
Bushido Karaté Club : Nouveau Club
Salon de la photo 19

VIE CULTURELLE

Automnale des Arts 2016
Actualité de la Médiathèque / Ludothèque et du Cinéma 20 - 21

VIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Un EHPAD dynamique 22

INTERCOMMUNALITÉ

Les nouveaux sentiers de randonnée 23

NOTRE PATRIMOINE

Le Rendez-Vous du Syndicat des Vins
Cérémonie du 11 novembre
Portrait de Jean-Georges Delmas 24 - 26

EXPRESSIONS POLITIQUES 27



Foulée de la négrette



FRON en im Nos tem



Remise des diplômes du brevet



Bal des pompiers



Fête Locale



Festival Musique en Vignes

TON ages mps forts



Randonnée Fronton



2 ème édition du Bal des vendanges



Inauguration école élémentaire
Marianne

Infos municipales

// Sécurité //

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile afin de permettre une gestion optimale des situations d'urgence pouvant survenir sur le territoire de votre commune. Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précise son contenu et détermine les modalités de son élaboration.

Le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 a introduit le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs dont le but est de sensibiliser les habitants sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés sur le territoire de la commune.

> RISQUES LOCAUX IDENTIFIÉS :



inondation rapide



chute abondante de neige



transport de marchandises dangereuses



unité nucléaire



sismicité



tempêtes fréquentes



mouvements de terrain liés à la sécheresse

Le DICRIM doit être intégré au Plan Communal de Sauvegarde.

Les risques naturels sont partout : canicule, inondation, mouvements de terrain mais chaque ville, de par sa configuration, ses activités, encourt des risques spécifiques.

A Fronton, nous avons inventorié ces risques et étudié les mesures de protection, le Plan Communal de Sauvegarde (PSC) liste les dangers mais il donne surtout les bonnes pratiques à adopter.

Parmi les réflexes principaux et quelle que soit la nature de l'alerte,
4 mesures à prioriser :



> EN CAS D'ALERTE :

Le plan Communal de Sauvegarde est disponible en mairie et va être téléchargeable sur le site internet de la commune. Il précise les bonnes pratiques à avoir en cas d'alerte lors d'un risque majeur.

> APRÈS UNE SITUATION D'URGENCE :

Lorsque le signal de fin de danger est donné par les sirènes de la ville. Rester toujours à l'écoute de la radio et respecter les consignes données par les autorités. Apporter de l'aide aux personnes en difficulté, prévenir les secours si besoin et se mettre à leur disposition.

En cas d'évacuation, ne retourner à votre domicile que si les autorités vous en ont donné la permission. Evaluer les dommages causés tant au niveau humain que matériel, et rester conscient des dangers encore existants suite aux dégâts matériels.

Attendre la décision des professionnels afin de remettre l'électricité et le Gaz.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

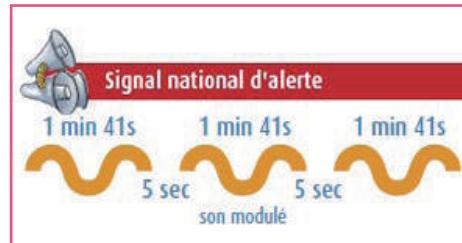
Infos municipales // Sécurité //

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

La sirène de la ville située sur le toit de la mairie, retentira selon le signal unique national.

Le signal est composé de :

**3 séquences de 1 minute 41 secondes,
séparées par un silence de 5 Secondes.**



► DRONE DE LOISIRS :

**Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs
est de votre responsabilité.**

Ci-dessous les 10 bons commandements pour l'utilisation d'un drone :



- 1 Je ne survole pas les personnes
- 2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3 Je ne perds jamais mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aéroports.
- 6 Je ne survole pas des sites sensibles ou protégés.
- 7 Je respecte la vie privée des autres.
- 8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10 En cas de doutes, je me renseigne.

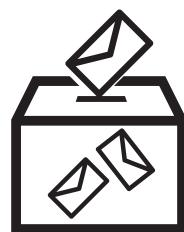
Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

ÉLECTIONS 2017

Horaires de la mairie :

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 -12h / 14h - 17h
Mardi et jeudi : 8h30 -12h / 15h - 18h30

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues jusqu'à la fin de l'année aux horaires d'ouverture de la mairie.





> Vigipirate, et si on en parlait ?

Les évènements et attentats qui ont frappé la France ces derniers mois nous imposent à tous d'adopter une culture de sécurité et une connaissance partagée du risque terroriste. Ainsi, les concentrations de personnes, es établissements recevant du public, les sites liés aux cultes, les établissements d'enseignement...doivent être sécurisés selon **des règles édictées**.

C'est ainsi que les services de l'État imposent aux communes **certains aménagements** comme vous avez pu les voir pour **Saveurs et Senteurs, la fête locale** ou **aux abords des écoles**. Le coût des aménagements est supporté par les collectivités selon leurs compétences.

Ainsi, la CCF a financé **les blocs béton** pour **Saveurs & Senteurs** et la commune a pris en charge ceux de la fête locale. Une réunion d'information s'est tenue en septembre avec les services de sécurité et les services scolaires. **La brigade de gendarmerie de Fronton**, par son référent sécurité, aide les chefs d'établissement dans l'application de ces nouvelles mesures.



Cette application pour smartphone est disponible gratuitement sur les stores Apple (iOS) et Google (Android), en français et en anglais.

L'application place d'emblée au cœur de son système la fonction de **viralisation**, pour permettre à ses utilisateurs d'être ambassadeurs des messages de sécurité en cas de crise majeure. Ce concours citoyen démultiplie la seule capacité de diffusion de la puissance publique.

Dans sa première version, cette application permet d'être alerté, **via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat**.

L'application permet également à l'utilisateur **de recevoir et de relayer des notifications d'alertes qui se déclenchaient dans une zone autre que celle où il se trouve**. Il est ainsi possible d'enregistrer sur l'application jusqu'à huit zones géographiques

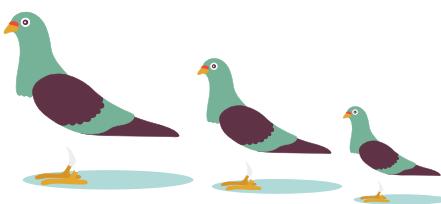
différentes (codes postaux, communes) afin d'être informé en cas d'alerte dans l'une de ces zones.

Outre ces messages d'alerte et la possibilité de les partager, **l'application délivre également les conseils comportementaux et consignes à respecter** en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve. Dans un objectif de prévention, des informations d'ordre comportemental sont également disponibles sur l'application, hors alerte.

L'application SAIP est évolutive : construite pour être simple et fonctionnelle via un système de push top-down, elle a vocation à s'élargir à d'autres fonctionnalités au fil de ses mises à jour, en restant à l'écoute des remontées de ses utilisateurs – internautes, comme acteurs de la sécurité et du secours.

Source : www.gouvernement.fr

SALUBRITÉ



Le pigeon est devenu le plus urbain des oiseaux et il a colonisé nos villes. Un pigeon a une durée de vie **de 6 à 10 ans et fait 6 à 7 nichées de 2 pigeonneaux par an**. Ce n'est pas le pigeon qui pose problème mais la quantité de volatiles qui croît sans cesse. La commune constate que les picots installés sur les bâtiments ne sont pas la solution et qu'il est nécessaire de réguler cette population pour limiter les nuisances, les dégradations et les salissures des toitures, des cours mais aussi des rues.

Le statut du pigeon de ville se trouve dans un vide juridique :

l'espèce n'est ni domestique, ni chassable, aucun droit ne lui est rattaché.

Le pigeon est donc **res nullius**.(bien sans maître)

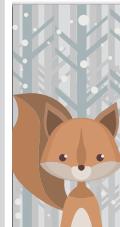
La stérilisation, souvent évoquée, n'étant pas sélective, elle est un problème pour les espèces. La commune a donc fait appel à une société spécialisée qui intervient dans plusieurs communes du nord de la Haute-Garonne selon un protocole de capture agréé.

Entre juillet et septembre se sont près de 300 pigeons qui ont été capturés.

Nous rappelons qu'il est interdit de nourrir ou encore de favoriser la nidification des pigeons !



La rubrique de Tom



MERCI
à Thomas Gobé
pour cet article
raffaîchissant !

C'est bientôt l'hiver !

Les températures se rafraîchissent et nous avons profité des derniers beaux jours pour interroger les animaux à ce sujet :

Mme HIRONDELLE : « Désolée, je n'ai pas le temps !

Je dois préparer mes valises pour un voyage de quelques mois en Afrique ! »

Mme MARMOTTE : « Excusez-moi j'ai vraiment sommeil, il faut absolument que j'aile dormir quelques mois pour me revigorer ! »

M. ECUREUIL : « Je ne peux pas vous répondre là... Je n'ai pas amassé suffisamment de noisettes... Vous avez vu des noisettes ? Non ? Parce que si je n'ai pas assez de noisettes, je ne vais pas passer l'hiver moi...»

Mme FOURMI : « Je suis débordée ! Il faut consolider la fourmilière, faire des réserves de miellat... J'ai autre chose à faire que de répondre à vos questions! En plus y a l'autre cigale qui me demande de lui donner à manger... Forcément, elle n'a fait que chanter tout l'été ! ».

Et n'oubliez pas, chaque année les Restos du Bec distribuent des millions de graines de tournesol aux rouges-gorges, alors faites un don !

Retrouvez-le sur son site : <http://lepetitfourmilien.wordpress.com>



la ville de FRONTON
vous like aussi !!!
 MERCI 1000 fois !

Retrouvez
toute l'actualité de
votre ville
sur Facebook

Plus de 1120 FANS !

Merci à vous
de
nous suivre.

Ville de Fronton

// Dossier spécial //



ECOLE ELEMENTAIRE MARIANNE

« C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté »
Victor Hugo

La commune est en pleine mutation et évolution urbaine. Confrontée à une forte croissance démographique, Fronton a quitté son statut de commune rurale pour devenir un pôle urbain important et la construction de cette école élémentaire en est le plus bel exemple.

L'école élémentaire Marianne a ouvert ses portes le jeudi 3 novembre, et c'est une deuxième rentrée que les petits frontonnais ont vécu après les vacances de Toussaint.

Parents comme enfants étaient ravis de rentrer dans cette nouvelle école répondant à de nombreux critères en matière de Qualité Environnementale.

Comme le souligne le parti architectural de M. Jean-François Collart, :

L'omniprésence des matériaux nobles et naturels comme la brique, cuite ou crue, le bois, en vêteure, en structure, en élément du traitement acoustique, la tuile, le végétal, le jardin potager, « sont comme un livre ouvert pour les enfants sur les sciences de la vie et de la terre ».

La construction de cette école permet de faire le lien entre la qualité du travail de l'artisan – travail de la brique - et la rigueur de la préfabrication numérique – travail du bois - pour créer une image qualitative d'un lieu sobre et chaleureux.

L'objectif majeur de cette réalisation est de favoriser la simplicité de réalisation tout en garantissant une pérennité des performances environnementales et de maintenance dans une logique de coût global, sans oublier une dimension indispensable bien que difficilement quantifiable du bien-être et des espaces fonctionnels de qualité pour les enfants et leurs professeurs.

**L'école compte 201 élèves répartis sur 8 classes.
10 animateurs assurent le péri-scolaire et dépendent de l'association LEC (Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud).**

La matinée portes ouvertes s'est déroulée le 26 novembre dernier de 9h à 12h en présence des élus. De nombreux frontonnais étaient présents et heureux de parcourir l'ensemble des installations de cette nouvelle école élémentaire MARIANNE.



Vue de la cour de récréation.



Véronique Reboulet, directrice de l'école, le jour de la rentrée.



Carole Calvo et les animateurs de l'ALAE.



Les agents municipaux de la restauration scolaire.



Retour sur l'inauguration de l'école MARIANNE le 5 novembre 2016

Lors de l'inauguration de la nouvelle école élémentaire de Fronton « **Marianne** », toutes les personnalités civiles et militaires ont répondu à l'invitation de Hugo Cavagnac, maire de Fronton : **Stéphane Daquin**, secrétaire général de la préfecture la Haute Garonne, **Ghis-laine Cabessut**, conseillère départementale, **Michel Portes**, suppléant de **Françoise Imbert**, députée de la 5ème circonscription, **Guy Patti**, directeur adjoint de la CAF, et **Evelyne Mège**, directrice académique adjointe.



Discours de M. le maire



Visite de l'école

Après le traditionnel coupage du ruban, le parcours de visite permettait de voir les différentes classes, la cour, la bibliothèque pour terminer dans la salle de motricité où l'on a pu apprécier les discours de chacun.

M. le maire a notamment souligné son attachement aux valeurs républicaines : « **La laïcité, la liberté, l'égalité, la fraternité doivent être les points cardinaux du quotidien de nos enfants, et non pas seulement un calendrier de commémoration épisodique** ».

A la suite des discours, tout le monde s'est rassemblé autour d'un cocktail dans la salle de la restauration scolaire pour partager ensemble le verre de l'amitié.



Salle de la restauration scolaire



Classe de Mme Soula



Information pratique

**Simple, efficace et rapide, avec e-enfance,
entrez dans votre espace famille !**

Le service s'est doté d'un outil de gestion des repas du restaurant scolaire. Le portail famille est exclusivement réservé aux parents qui peuvent y accéder 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour commander ou décommander un repas, pour télécharger une facture, ... Cette solution innovante et intuitive facilitera le quotidien des parents et des services en limitant le risque d'erreurs.

Pour accéder à cet espace, rendez-vous sur le site « <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/> » ou via le site de la mairie « www.mairie-fronton.fr » en page Actualités, et munissez-vous des codes d'accès fournis par la Mairie.

Lors de la première connexion, il est important de changer son mot de passe et de renseigner son compte famille et ainsi recevoir les informations.

Vie économique

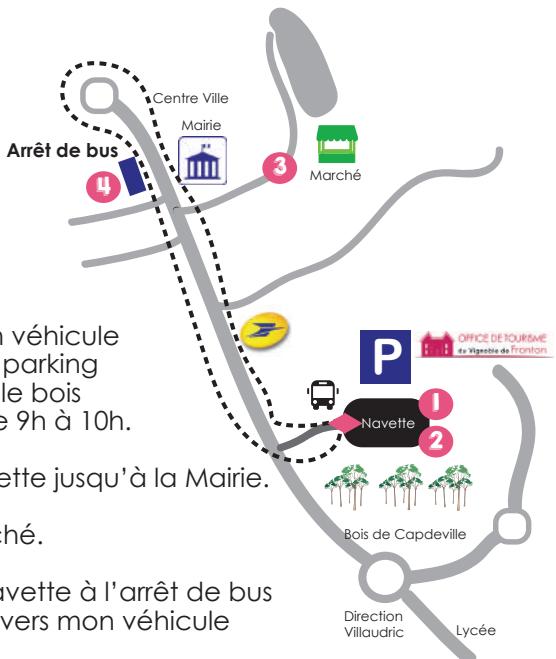
Navette GRATUITE pour tout le monde

Marché de plein vent du jeudi matin

Essayez-là la prochaine fois !

Mon marché en 4 étapes :

- 1 Je stationne mon véhicule en sécurité sur le parking entre la poste et le bois de Capdeville de 9h à 10h.
- 2 Je prends la navette jusqu'à la Mairie.
- 3 Je fais mon marché.
- 4 Je reprends la navette à l'arrêt de bus devant la Mairie vers mon véhicule de 11h15 à 12h.



La boulangerie - pâtisserie **Le Palais des douceurs**, face au rond-point de la vendangeuse, est fière du titre obtenu par son ouvrier **Eddy Planchenault** aux finales régionales du concours des meilleurs jeunes boulangers de France.

Eddy a terminé 3ème au concours, une troisième place du podium bien méritée pour ce jeune apprenti.

Emilie Pairault, présidente du syndicat UDB 31 (Union des boulangers et pâtissiers de la Haute-Garonne) et patronne d'Eddy se réjouit de cette récompense et a bien insisté sur sa préparation et son entraînement pour participer à ce concours.

Nouveau concept



Un restaurant éphémère parcourt notre territoire pour le plus grand bonheur de nos papilles. Audrey Aguirre plus connue sous le nom d'**AVA Traiteur**, propose un concept original dans différents lieux du Frontonnais. Pour accompagner au mieux les mets proposés par la Chef, un partenariat avec la **Maison des Vins et les vignerons de Fronton** a été établi. Les châteaux et domaines de l'AOP Fronton sont à l'honneur grâce aux vignerons présents pour l'occasion, lors de ces dîners. Le choix de mettre en valeur les vins de Fronton était évident, puisqu'ils s'inscrivent dans une longue tradition culinaire et gastronomique avec un terroir et un cépage unique au monde : **la Négrette**.

Les prochaines dates sur Fronton sont :

le 9 décembre 2016 au **Domaine Le Roc** et les 3 et 4 février 2017 au **Vignoble Cassin**.

Un atelier de lutherie tenu par **trois passionnés** a ouvert ses portes depuis cet été, situé dans la zone de la Dourdenne, il propose des services d'entretien et de réparation d'instruments à cordes (Guitare, basse et instruments du quatuor). En plus de la fabrication sur mesure, l'atelier a lancé une marque de guitare « **Made in France** » ou plutôt « **Made in Fronton** » nommée « **Écho d'Artistes** » offrant une gamme de guitares acoustiques et jazz de très grande qualité à prix abordables.

Echo d'artistes - Z.A de la Dourdenne - 31620 Fronton
06 17 42 18 39 - www.echodartistesofficiel.fr

Musique



Vie économique

Bienvenue à nos nouveaux commerces !

Coiffeur Sergio Bossi



Impasse du Romarin
05 62 10 02 02

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h

Garage AutoPassion



415 Z.A. La Dourdenne
05 34 27 52 31 - 06 59 59 10 42

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h / 14h à 18h30
Samedi : de 9h à 12h

Épicerie portugaise et Bar à Tapas Os Martins



M. et Mme Martins
3 rue du 8 mai 1945
06 62 76 51 56

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 19h

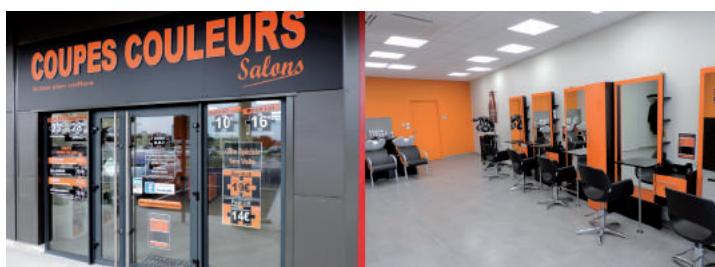
Boulangerie La Mie de Pain



M. Julien Plazanet
25 chemin du Buguet
05 34 27 45 72

Horaires : du mardi au samedi de 6h à 20h

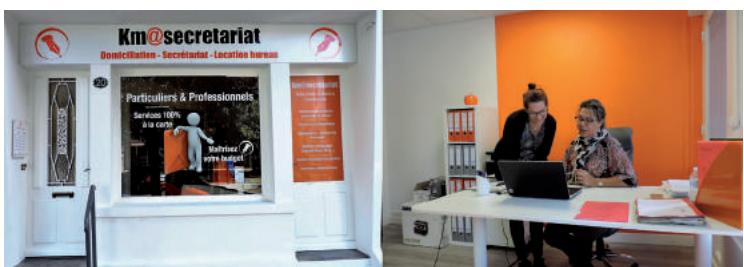
Coiffeur Coupes Couleurs



Mme Zumalabe Alexandra / Mme Matéo Ghislaine
Chemin du Buguet
06 31 80 61 83

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h

Km@secretariat



M. Massif Pascal
465 b. Chemin du Cotité
06 80 10 79 56

> Changement d'adresse :

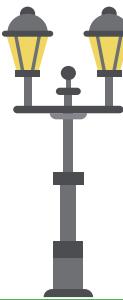
AXÉO Services :
715 route de Toulouse 31620 Fronton - 05 34 27 76 70

> Changement de propriétaire pour Couleurs des Halles : Corinne Callégari

ERF :
37 avenue de Falguières 31620 Fronton - 09 62 07 04 74

Développement durable

Lumière sur l'économie d'énergie



L'éclairage public représente **18 % de la consommation et 22 % des dépenses du poste énergie pour les collectivités locales.**

Avec un peu plus de **5,3 milliards de kWh**, l'éclairage public est le premier poste de consommation (45 %) et en dépenses (38 %) d'électricité d'une commune.

Pour une collectivité locale, l'investissement initial nécessaire à la rénovation de son parc d'éclairage public peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global et tenir compte :

- > de la performance des lampes, des luminaires et des systèmes qui les gèrent, ainsi que leur dégradation dans le temps ;
- > des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage pour toujours garantir un service de qualité.



Rencontre avec Angélique Caliman,
chargée de mission sur l'éclairage public



> Pourquoi un audit sur l'éclairage public sur Fronton ?

L'enjeu de l'audit de l'éclairage public sur la commune est de trois ordres :

1/ **Budgétaire** avec la contrainte de réduire les dépenses de fonctionnement de la commune,
2/ **Ecologique** avec le souci de respecter au mieux l'écosystème, de réduire la nuisance lumineuse et le gaspillage énergétique.

3/ **Sécuritaire** : s'assurer que les décisions prises permettront de respecter la sécurité de la commune.

Le repérage de tous les quartiers a été fait en soirée par les conseillers municipaux volontaires et nous allons étudier maintenant les solutions qui répondront au mieux à ces trois critères.

> A l'issue du conseil municipal de septembre, il a été convenu que 48 lampes seraient remplacées par des LED et la pose des horloges astronomiques permettant de radio piloter les lampes pour un éclairage programmé, à partir de quand cela va commencer ?

Cette première tranche programmée avant l'audit de l'éclairage public, répond à des problèmes rencontrés en amont et n'émane pas de l'audit réalisé. Ces modifications qui seront apportées d'ici la fin de l'année, ne pourront pour l'instant pas encore prendre en compte les décisions qui seront prises dans le cadre de l'analyse de l'éclairage public, mais rentrent cependant déjà dans l'optique d'économie d'énergie.

Elle sera suivie par d'autres aménagements, installations d'horloges, de borniers horaires, de lampes LED sur les points les plus énergivores, qui eux s'échelonneront sur plusieurs années.

Le verre éco-citoyen est arrivé !

Fronton a désormais son verre réutilisable aux couleurs et dans l'esprit de notre ville, vous avez pu le découvrir **lors de la deuxième édition des Olympiades frontonnaises** en août dernier.

La municipalité propose la mise à disposition de gobelets réutilisables aux associations frontonnaises pour leurs manifestations culturelles et sportives. **Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source** et afin d'accompagner les organisateurs d'événements dans leur démarche de développement durable, la municipalité de Fronton a financé la fabrication de **4000 gobelets réutilisables**.



Comment ça marche ?

Pendant la manifestation, chaque gobelet fait l'objet d'une caution de 1€ (à ajouter au tarif de la boisson). Les utilisateurs peuvent à tout moment récupérer leur caution en échange de leur gobelet. S'ils souhaitent conserver le gobelet, il leur aura coûté 1€.

Développement durable

Roulez électrique en Haute-Garonne

Le SDEHG s'est engagé à promouvoir l'usage du véhicule électrique en développant un réseau de **100 bornes de recharge sur le département de la Haute-Garonne**.

« Le projet du SDEHG consiste à disposer d'un réseau réparti de manière homogène sur le territoire, avec une interdistance de **20 kilomètres entre chaque point de charge** », rappelle le Président du SDEHG, Pierre Izard.

La première borne de recharge du réseau SDEHG a été inaugurée à Frouzins le 11 octobre dernier à côté de la mairie. Les autres implantations s'enchaîneront de manière progressive.

Fronton figure dans les 10 prochaines communes qui disposeront prochainement d'une borne de recharge. Elle se situera devant la mairie sur l'esplanade Marcarelle.

Une borne de recharge pour voiture électrique bientôt à Fronton !

Roulez électrique en Haute-Garonne



Le SDEHG favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.



Pour en savoir plus :
www.sdehg.fr



Combien ça coûte ?

Les 20 premières minutes : 0.20 €
par 1/2 heure suivante : 0.75 €

Le véhicule électrique, pourquoi ?

- > pour une conduite responsable et silencieuse
- > pour réduire la pollution atmosphérique
- > pour ne plus dépendre des carburants
- > pour économiser sur mon budget transport

Comment utiliser les bornes de recharge du SDEHG ?

- > avec votre moyen habituel de chargement
- > avec une carte d'accès spécifique SDEHG
- > une application mobile à installer sur votre smart phone.

**Chaque borne peut charger
2 véhicules
en même temps.**

Le saviez-vous ?

**20 mn
de charge**

=

**40 km
d'autonomie**

FOCUS



URBANISME

Le PADD*, démarche de projet permet un développement équilibré du territoire qui s'appuie sur 5 axes :

1/ Organiser le développement urbain de Fronton.

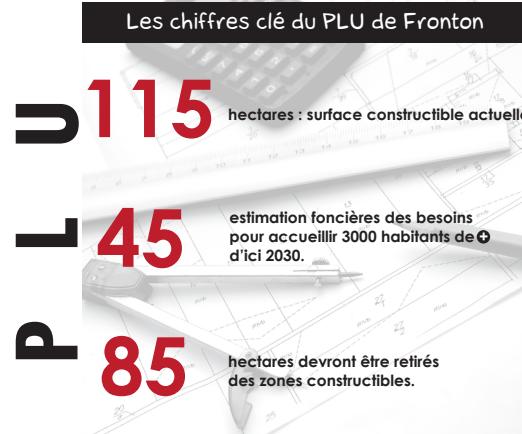
Illustration : stopper l'urbanisation dans les secteurs d'habitat isolé, phaser l'urbanisation en fonction de la desserte en voirie et réseaux, produire des logements dans des Orientations d'Aménagements et de Programmation, c'est-à-dire dans des secteurs correctement desservis...

2/ Poursuivre le développement et l'adaptation de l'offre en équipements. **Illustration :** aménager une zone de loisirs, développer des jardins familiaux, connecter les équipements, services et quartiers par des cheminements doux...

3/ Organiser une mobilité optimale et durable pour tous. **Illustration :** maîtriser l'urbanisation le long des voies, affirmer la volonté pour la création d'un échangeur autoroutier, encourager la pratique du covoiturage...

4/ Organiser le développement économique. **Illustration :** développer les activités économiques et soutenir le centre bourg, créer un écosystème autour de l'activité agricole, encourager l'installation d'une hôtellerie et d'hébergements touristiques, ...

5/ Préserver le cadre de vie patrimonial, paysager, architectural et naturel, protéger les ressources naturelles et prévenir les risques. **Illustration :** préserver le boisement existant, gérer les eaux pluviales, développer les énergies renouvelables...

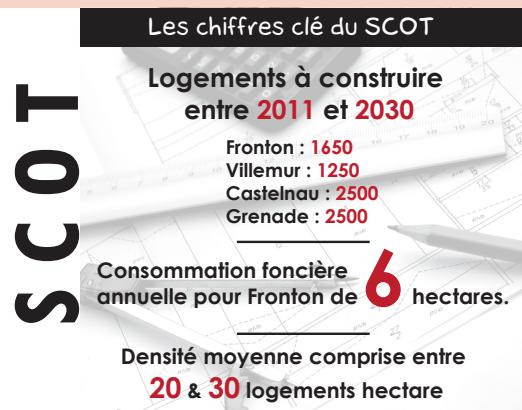


Où enlever 85 hectares ?

> Dans les quartiers dont les constructions nouvelles seront limitées « aux dents creuses » accessibles aux réseaux et à la voirie.

> Dans les zones 2AU qui seront réouvertes en fonction des besoins de construction de logements nouveaux prévus par le SCOT.

*Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu en conseil municipal le 19 mai 2016. D'après un diagnostic du territoire et de ses enjeux, le PADD affirme les principes majeurs du Code de l'Urbanisme, apporte une plus-value environnementale imposée par la loi ENE, respecte la loi ALUR qui supprime le COS et accentue la densification, clarifie la finalité du PLU, ses ambitions et ses orientations d'aménagement.



3 planches reprenant les éléments du PADD sont à la disposition du public en Mairie et sur le site internet. Ces cinq axes sont maintenant déclinés dans un règlement et une carte de zonage.

Le règlement :

Rédigé sur la base d'un décret de décembre 2015, il sera maintenant structuré en 3 chapitres :

- l'affectation des zones et la destination des constructions;
- les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères;
- les équipements et les réseaux.



Ce décret réaffirme le lien entre le projet de territoire, la règle et sa justification, par la traduction des objectifs structurants auxquels doit répondre le PLU :

- le renforcement de la mixité fonctionnelle et sociale,
- la maîtrise de la ressource foncière et la lutte contre l'étalement urbain,
- la préservation et la mise en valeur du patrimoine environnemental, paysager et architectural.

A Fronton comme ailleurs, le PLU doit être vu comme un « plus » dans l'aménagement de la commune :

- Il doit permettre de construire une ville pour accueillir **3 000 habitants de plus en 15 ans**.
- Il ne doit pas permettre de construire au gré des opportunités foncières dans des secteurs où les réseaux sont insuffisants, où la voirie ne permet pas de cheminer en sécurité.
- Il doit organiser la densification au regard des particularités du territoire
- Il ne doit pas permettre, par la suppression du **COS (coefficients d'occupation des sols)** de construire dans « **des mouchoirs de poche** » souvent en deuxième rideau avec des accès partagés et non aménagés.

La règle s'impose à nous, elle contraint, elle limite certes mais à nous d'être inventifs dans la construction du Fronton de demain et de prévoir, dès maintenant, le Fronton d'après-demain.

Travaux de voirie



Sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la Communauté de Communes du Frontonnais, deux grands chantiers s'achèvent :

1/ Le parking de l'école : les travaux sont terminés, le parking a une capacité de 81 places de voitures et de 6 places de bus. Il est organisé de façon à sécuriser les déplacements des enfants et permet un dépôse minute.

Outre l'aménagement de l'accès, deux cheminements piétons permettront d'accéder au lotissement le Raisin noir et l'autre de rejoindre la route de Toulouse. Avec le soutien du Syndicat d'électricité, l'ensemble des accès sont éclairés avec des Leds.



2/ L'urbanisation route de Grisolles 1^{ère} tranche : les travaux consistent à effacer les réseaux électriques en préalable à des travaux d'urbanisation. Les travaux d'urbanisation permettront de reprendre le pluvial par busage, de créer des trottoirs, d'aménager l'accès à l'avenue Jean Bouin et enfin de reprendre la surface de la voie. Ces travaux sont répartis entre la Communauté de Communes du Frontonnais et le Département. La deuxième tranche a été sollicitée pour 2018.

URBANISME

> **Pluvial Codeval** : le quartier de Codeval a subi, à plusieurs reprises, les effets des orages d'été, inondant les garages ou autres parties des habitations. Une étude hydraulique a permis d'identifier les travaux nécessaires, réalisés à l'automne, pour recalibrer les exutoires de façon à ce qu'ils puissent, absorber, par forte pluie, l'ensemble des eaux de ruissellement.

Un fonds de concours de 200 000 € :

Un effort important pour améliorer la sécurité sur les voies.

Fronton compte 60 km de route, soit 25 % des routes des 10 communes de la CCF.

Fronton est le siège de services publics et centraux qui rayonnent sur le territoire : gendarmerie, pompiers, un collège, un lycée, un cinéma,et les routes frontonnaises sont très largement sollicitées.



Vous avez été nombreux à pointer lors des réunions de quartiers la nécessité d'investir sur nos routes. Le Conseil Municipal a décidé, lors du vote du budget, d'allouer **un fonds de concours de 200 000 €** pour 2016 à la Communauté de Communes afin d'abonder l'enveloppe des travaux de voirie. La liste des aménagements de sécurité à créer est longue, il faut donc donner des priorités aussi, **l'enveloppe 2016 permettra de terminer la sécurisation piétonne à Rastel et à Cotité.**

Bon à savoir :

L'édition des clôtures est soumise à déclaration de travaux préalable, tous les travaux de modification de l'aspect extérieur, ravalement, toiture, dans le périmètre protégé sont soumis à autorisation en application de l'article L 621-32 du Code du Patrimoine :

Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti, protégé au titre des abords sont soumis à une autorisation préalable.

L'autorisation peut être refusée ou assortie de prescriptions lorsque les travaux sont susceptibles de porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur d'un monument historique ou des abords.



Le Foot au féminin

Rencontre avec Fabien Fort, responsable de l'école de foot de Fronton

Fabien, comment est née l'idée d'une équipe féminine de foot sur Fronton ?

Nous avions déjà quelques filles qui jouaient dans les différentes catégories de U6 à 13, avec un nombre un peu plus important en U13.

Avec **Eric Chambert**, nous avions vraiment envie de développer le foot féminin.

Grâce au forum des associations, plusieurs filles se sont inscrites et à partir de là, nous avons pu créer cette équipe.

A ce jour, nous sommes les seuls dans le Nord Toulousain à proposer du foot féminin et il faut que nous saisissions notre chance, afin de proposer dès l'année prochaine la création de nouvelles équipes dans d'autres catégories, car le foot féminin est en plein essor au niveau national. Nous sommes vraiment fiers de la création de cette équipe féminine.



L'équipe féminine U13 et les coaches
Céline et Larissa

Y'a t-il beaucoup d'adhérentes à ce jour ?

Nous avons 11 féminines réparties dans les différentes catégories, une nouvelle joueuse nous a rejoints depuis un mois et nous espérons en attirer d'autres via la presse, les réseaux sociaux et le bouche à oreilles....

Si vous êtes intéressées par un nouveau challenge et que vous souhaitez rejoindre le foot au féminin, il suffit de contacter Eric Chambert (Président du club) au 07 62 56 90 85 ou Fabien Fort (Responsable Ecole de Foot) au 06 86 38 59 29 ou par @ à usf.fronton@gmail.com

<http://us-fronton.com>

Bushido Karaté Club

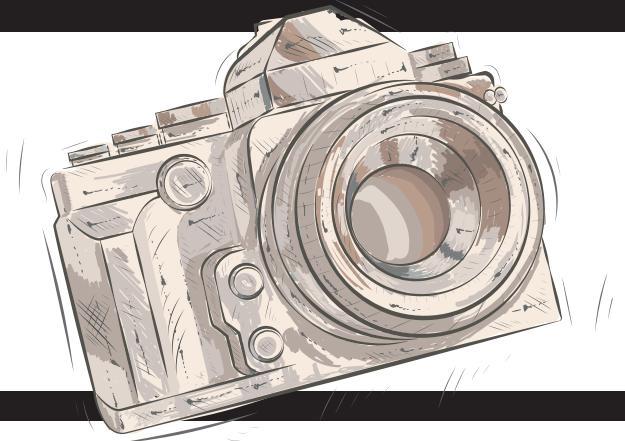
Une nouvelle association est née à Fronton depuis la rentrée de septembre !

3 sessions sont proposées :

- > de 18h à 19h : séance pour les babies de 4 à 8 ans
- > de 19h à 20h : Séance pour les jeunes de 8 à 12 ans
- > de 20h à 21h30 : séance pour les + de 12 ans // adultes (karaté combat)

Le Bushido Karaté Club est présidé par Christian Aubazac

Professeurs : Louis Belloc et Alexandre Mounsaveng



Le salon photo de Fronton : FOTOGRAF

se déroulera les 2 premiers week end de mars :

3, 4 et 5 mars 2017

11 et 12 mars 2017

Marathon photo, Concours photo, Ateliers, Expositions et rencontres avec les invités d'honneur :

Lionel Pesqué, Grégory Odemer, Hélène Nugnes.

Vie culturelle

L'Automnale des Arts 2016 s'est déroulée du 19 au 27 novembre dernier à l'espace Gérard Philipe.

Plus de 130 artistes locaux et régionaux pour cette 26^{ème} édition. Mettre l'art à la portée de tous, partager la passion de l'art sous toutes ses formes, découvrir de nouveaux talents locaux, de nouvelles techniques, faire émerger peut-être des vocations, telles sont les motivations qui guident cette manifestation.

L'édition 2016 était parrainée par cinq invités d'honneur de renom : Nadine Debay et Jürgen Chaumarat pour la sculpture. Dominique Morand, Michel Maury et Christian Guirette pour la peinture.

Un travail remarquable a été réalisé par les enfants des écoles, du centre de loisirs, du centre petite enfance et des associations : Déco Loisirs et Atelier Gribouille.



Une nouvelle exposition à l'Office de tourisme du 27 octobre au 31 décembre 2016 avec Léon Larroque (peinture) et Sylviane Luez (sculpture).

Installée à Fronton depuis 14 ans, Sylviane Luez a plusieurs cordes à son arc : Assistante maternelle très appréciée, elle est aussi ergothérapeute et une artiste complète.

Au « Conservatoire » de Laon, elle commence à dessiner dès l'âge de 7 ans. La peinture chinoise l'inspire dans ses premières approches picturales. A Nantes, elle suit une formation de « dessin guérisseur » avec Marie Odile Bretthes dont elle applique le principe selon lequel l'art peut aider à guérir. En effet, Sylviane a souvent constaté le bénéfice de la créativité sur les patients.

« **Avec toutes les formes d'art, on arrive à contacter une autre partie de soi, comme une petite boule de lumière, plus calme et apaisée que notre moi quotidien, qui analyse, compare, critique et au final nous met à mal. L'autre soi est calme, hors du temps et nous réconcilie avec nous-mêmes et les autres.** »

Ses premières sculptures sont en sable sur la côte normande, avec les concours organisés par le Figaro. Elle apprend ainsi à travailler dans l'éphémère comme les mandalas tibétains. Elle sculpte le bois depuis plus de 40 ans. Dans la banlieue de Bruxelles, où elle réside quelques temps, elle prend des cours de sculpture à Woluwé Saint-Pierre.

A Nantes, pendant 5 ans, elle anime des ateliers d'arts plastiques dans les écoles et prend des cours de modelage de l'argile. Mais elle préfère sculpter le bois, matière avec laquelle elle entretient un dialogue fort. Elle commence à cette époque à exposer dans de nombreux marchés artisanaux. Arrivée à Fronton, elle travaille en clinique de soins de suite, en psychiatrie et en maison de retraite et crée l'association **Eveil des Arts**.

Elle a exposé plusieurs fois à l'Automnale des Arts et remporté plusieurs prix, notamment en 2015, le prix du public à Bruguières.

Sylviane Luez est une véritable artiste autodidacte, simple, généreuse et ouverte aux autres, un sourire, une lumière.....



8^{ème} édition du festival de littérature jeunesse « Des enfants et des livres »

Vie culturelle

proposé et organisé par la médiathèque municipale de Fronton.

Les 16, 17 et 18 mars 2017

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle et éducative dictée par la municipalité, et propose à tous les élèves et leurs enseignants de nos quatre écoles de rencontrer au sein de leur classe, des auteurs et/ou illustrateurs et de les retrouver sur une journée ouverte à tous à l'espace Gérard Philipe autour de la librairie spécialisée de Renaissance.

Trois jours dédiés à la littérature jeunesse !

Claire Garralon sera l'invitée des maternelles Joséphine Garrigues et Balochan.

Les CP et la classe ULIS recevront **Anne Letuffe**

Les CE1-CE2 **Cécile Hudrisier** et les CM1-CM2 **Brigitte Coppin**.

Le Moyen-Age sera exploré cette année par la présence de **Brigitte Coppin** spécialiste de cette période historique au travers de l'exposition sur les châteaux forts, mise à disposition par la Médiathèque départementale de prêt de la Haute Garonne et par l'heure du conte où la conteuse **Violaine Condat** évoquera l'imaginaire (chevaliers, princesses, dragons...).

Festival de
littérature
jeunesse



L'association « **Déco Loisirs** » de Fronton animera un atelier de création et réalisera le décorum de cet évènement.

Villaudric commune partenaire recevra **Anne Letuffe** et **Stéphane Sénéga**.



Cycle « Ciné-Mômes »

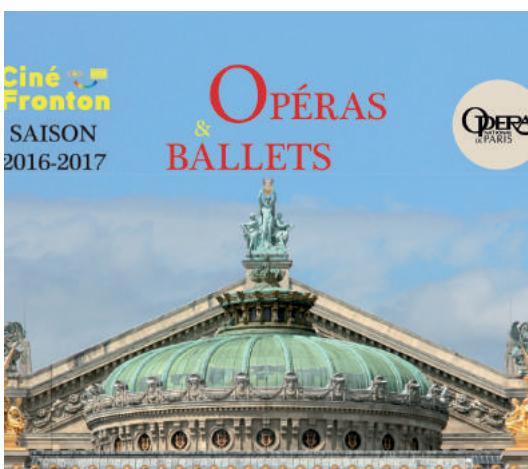
La rentrée scolaire marque la reprise au cinéma de Fronton du cycle « Ciné-Mômes » tous les dimanches matins à 11h.

Cette programmation spécifique permet aux plus petits (à partir de trois ans) de découvrir le cinéma avec des films spécialement adaptés pour eux aussi bien au niveau des thèmes abordés qu'en termes de durée et de rythme. Une programmation idéale pour faire son apprentissage à l'image avec un film différent toutes les deux semaines. Le tout au tarif très doux de :

4 euros par personne sans aucune distinction d'âge !

Vous pourrez trouver la plaquette de présentation du cycle

« **Ciné-Mômes** » au cinéma ou à la Mairie.



Cycle « Opéras et Ballets »

Egalement de retour pour l'automne, le cycle « Opéras et Ballets au Cinéma ». Un jeudi par mois, le cinéma de Fronton vous propose une retransmission d'Opéras ou de Ballets venus en directe ligne de l'Opéra de Paris (Garnier ou Bastille). Une occasion parfaite pour venir découvrir et admirer sur grand écran la magie qui se dégage de ces spectacles. Et un excellent moyen pour les néophytes de se familiariser avec les œuvres du répertoire classique. La retransmission est agrémentée d'un petit rafraîchissement offert à l'entracte. Attention tarification différente de celle des films habituels.

Là aussi, vous pourrez trouver la plaquette de présentation du cycle « **Opéras et Ballets** » au cinéma ou à la Mairie.

Intergénérationnel

Un EHPAD dynamique !

La maison de retraite de Fronton propose, toujours dans un état d'esprit dynamique, à l'ensemble de ses résidents différentes activités séduisantes.

Une conférence diététique sur **l'alimentation des seniors** s'est tenue en juin dernier, **la venue d'un trompettiste connu nationalement au mois d'octobre** et récemment **la mise en place d'une plateforme de jeux vidéo**.

Le directeur de l'**EHPAD Saint-Joseph** de Fronton, M. Gil Champetier, a souhaité impulser une nouveauté pour que les résidents de la maison de retraite puissent se soigner tout en s'amusant.

MediMoov est une plateforme web de jeux vidéo thérapeutiques. Ces jeux sont basés sur **le mouvement** et ils permettent **un travail de rééducation fonctionnelle**, notamment chez les personnes âgées et les patients post-AVC.

L'avantage du jeu vidéo est qu'il permet de travailler dans un **univers ludique et donc motivant : le patient/résident adhère à sa rééducation**.

La différence par rapport à des jeux vidéo grand public réside par le fait que les jeux sont adaptables aux capacités physiques et cognitives des joueurs.

Les résidents de l'EHPAD de Fronton sont ravis car ils découvrent un univers animé et cela permet d'instaurer une dynamique de groupe dans leur quotidien.

EHPAD Saint Joseph - 130 Route de Toulouse - 31620 Fronton

NOUVEAU ! Permanences pour les aidants familiaux :

L'AFC (l'Association Familiale Intercantonale) propose des rencontres gratuites destinées aux familles et proches de personnes en perte d'autonomie.

Une rencontre par mois est organisée de 14h30 à 16h30 à l'Office de Tourisme de Fronton.

19 janvier 2017	27 juillet 2017
23 février 2017	14 septembre 2017
23 mars 2017	12 octobre 2017
27 avril 2017	16 novembre 2017
18 mai 2017	14 décembre 2017
22 juin 2017	

Repas des Aînés

Le repas des aînés se déroulera le dimanche 8 janvier à 12h à l'Espace Gérard Philipe.



Conférence sur l'alimentation des seniors
juin 2016



Mise en place de la plateforme
de jeux vidéo - octobre 2016



Intercommunalité

Les nouveaux sentiers de randonnée du Frontonnais

La Communauté de Communes du Frontonnais peut être fière d'avoir pu faire aboutir ce projet très ancien. Seule l'embauche d'une chargée de mission a pu concrétiser ce travail de longue haleine.

L'idée des sentiers est présente dans toutes les communes et il existe de nombreuses initiatives locales. La future étape pour les sentiers de randonnées sera le maillage de l'ensemble de ces sentiers et par la suite quelle magnifique ambition serait de relier la place du Capitole (Toulouse) à la place Nationale (Montauban) !

Début octobre, la Communauté de Communes du Frontonnais a, en partenariat avec les communes du territoire et donc Fronton, inauguré **10 nouveaux sentiers de randonnée qui s'étendent sur l'ensemble du territoire**.

Le dimanche 2 octobre dernier, Fronton a lancé cette ouverture avec une centaine de participants pour parcourir une boucle de 15 km au travers d'une randonnée gourmande.

Le départ s'est fait à 9h depuis l'esplanade Pierre Campech sous une petite pluie imprévue qui n'a pas découragé nos randonneurs !

Un premier arrêt s'est fait au **Château Joliet** avec un accueil chaleureux et la dégustation de quelques cuvées du domaine et de **jus de raisin pétillant surnommé Joliet'ille**, un petit régal pour les papilles. Et pour certains ce fut la découverte de la Négrette, le cépage emblématique du territoire. Puis c'est reparti en compagnie de 14 cavaliers de l'**association Equi Western Loisirs qui ont également participé à l'évènement**.

C'est rapidement le deuxième arrêt avec l'accueil de l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton sur la place des amis de la Négrette (petit clin d'œil à l'AOP Fronton) au quartier Codeval.

C'est en compagnie d'**Alain Pradier**, qui faisait déguster les vins de Vinovalie-Cave de Fronton, que les randonneurs ont pu profiter de cette nouvelle pause gourmande autour de produits locaux : charcuterie, fromage, croustade, raisin..., **le tout dans la convivialité et sous un très beau rayon de soleil !**

Les randonneurs ont ensuite repris leur route le ventre bien rempli et le sourire aux lèvres pour finir cette première étape du Frontonnais en randonnée !



Retrouvez le guide des balades & randonnées dans le Frontonnais disponible à l'Office de tourisme de Fronton.



- Départ : Esplanade Pierre Campech**
- De l'esplanade, s'engager dans la rue de l'Eglise. Traverser en diagonale la place de l'Eglise, monter la rue de la Ville et tourner à gauche sur l'esplanade de Marconelle. A l'extrémité, couper la route de Villauduc, passer devant la boussole, traverser le fossé en diagonale. Tourner à droite et traverser la D4. Descendre à gauche la colline Saint-Roch puis monter par le chemin de Crestac. Poursuivre tout droit par le chemin de terre.
 - Prendre à droite, traverser Crestac et poursuivre en face par le chemin de Juannelles. Emprunter la D47 à gauche sur 200m, puis le chemin de Cailhac à droite, sur 300m. Il passe devant le château Joliet (ADP).
 - S'engager à droite sur le chemin empierre. Au croisement, descendre à gauche et à l'intersection prendre à droite puis à gauche et continuer tout droit pour passer devant les écolas de Falaut. Traverser et prendre la D50 à gauche sur 150 m.
 - Au monument aux morts, s'engager à droite sur le chemin du Fronton qui vite à gauche, puis devient un sentier herbeux. Descendre à droite à travers le bois de chênes et de vignes, couper la D4E. Poursuivre en face par le chemin de la France, descendre à droite. Coudoulié à gauche, arriver à la place des arrières de la Négrette et prendre à droite, couper la D4 et au passage un face par le chemin du Bousquet. Emprunter la chartre Boujac à gauche sur 100 m, puis le chemin herbeux à droite sur 2,2 km (Vue sur Fronton).
 - Longer à droite la D47 et pénétrer dans l'ensemble des installations de la cave coopérative (AOP). Se diriger vers la gauche pour descendre sur l'avenue des Vigneronnes. Monter le pont à gauche pour monter sur la rue de la Ganguette. Au bout, tourner à droite et arriver sur la place du 11-Novembre-1918 devant la halle de Fronton.
- Dans les environs :**
- Marché de Fronton (jeudi matin)
 - Château Joliet et Château Chauvras (visite et dégustation)
 - Eglise de Fronton
 - Cave Vinovalie
 - Puits en briques du XVII^e

Notre patrimoine

LE RENDEZ-VOUS DU SYNDICAT DES VINS

Recette accord mets/vin : Dos de sandre rôti, célerisotto de shimenji, fine feuille croquante aux céréales, miroir de vin rouge du frontonnais.



6 pavés de filet de sandre, beurre, huile

Célerisotto

1 céleri rave
1 oignon
1 verre de vin blanc
bouillon de volaille
parmesan râpé

Croustillant de céréales

450 g de bouillon de volaille
100 g de riz gluant
200 g de mélange de céréales

Sauce vin rouge

Arêtes de sandre
1 oignon
1 carotte
1 poireau
1 cuillère de concentré de tomate
1 fenouil
1 branche de céleri
3 gousses d'ail
2 l de vin rouge AOP Fronton
Beurre

Mettre une poêle à chauffer avec un peu d'huile, ajouter les filets de sandre côté peau, cuire pendant 4 min d'un seul côté. Ajouter un peu de beurre et retourner les filets en arrosant constamment. Assaisonner et réserver dans un plat sur du papier absorbant.

Tailler les oignons finement et les faire revenir dans du beurre sans coloration, ajouter le céleri, couper en petits dés et faire revenir pendant 3 minutes toujours sans coloration, ajouter le vin blanc et laisser évaporer. Ajouter le bouillon de volaille au fur et à mesure jusqu'à la cuisson du céleri puis du parmesan petit à petit et assaisonner.

Cuire le riz à couvert pendant 30 min, ajouter les céréales une fois que le riz est cuit. Étaler le riz et les céréales entre 2 feuilles de papier sulfurisé, faire une couche fine de 3 mm, puis faire sécher au four

à boire avec :

Château Plaisance ALABETS 2012

Cépage : 100% Négrette.

Terroir : les vignes sont situées sur la plus haute terrasse du Tarn, à environ 200 m d'altitude. Les sols sont des alluvions composés essentiellement de cailloux, graves et limons. Alabets brille d'un bel éclat de noir profond. Le nez exhale les fruits mûrs et les fleurs. Ample et ronde à l'attaque, mûre et généreuse, cette pure Négrette dispense avec jovialité de belles saveurs de fruits noirs et de réglisse.
www.chateau-plaisance.fr



Recette proposée par
David BIASIBETTI



Commémoration du 11 novembre 1918

Notre patrimoine

Vendredi 11 novembre 2016 a eu lieu la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le rendez-vous était fixé à 12h devant la mairie de Fronton pour démarrer le cortège jusqu'au Monument aux morts.

Après avoir salué le piquet d'honneur composé de 8 parachutistes, les couleurs ont été hissées.

M. Hugo CAVAGNAC, Maire de Fronton, accompagné de **M. Tignol Edouard**, président des anciens combattants 39/45 et de **M. Coulomb Emile**, chevalier de légion d'honneur, a remis deux médailles lors de cette commémoration :

La croix du combattant à **M. Jean-Christophe IZARD** et la médaille de reconnaissance de la nation à **M. Armand ROUX**.

Hugo Cavagnac, son Conseil Municipal, les associations patriotiques, culturelles et sportives, et de nombreux Frontonnais se sont réunis autour du Monument aux Morts pour les dépôts de gerbes en souvenir des morts pour la France et en particulier ceux de Fronton dont la liste a été énoncée par Monsieur le Maire.

La participation de nombreux enfants frontonnais a marqué cette commémoration : plusieurs élèves des écoles élémentaires et des collégiens se sont relayés pour lire différentes lettres de poilus ainsi qu'un texte de **Laura Thomassin**, lycéenne du lycée Pierre Bourdieu : un véritable moment de partage et d'émotion.

Après une minute de silence, les enfants de l'école maternelle Garrigues et des deux écoles élémentaires ont chanté la Marseillaise, accompagnés de l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais qui fête cette année ses 140 ans.



Dans son discours, M. le maire a rappelé l'importance du souvenir et du devoir de mémoire.

« Le devoir de mémoire est nécessaire à la conscience citoyenne et républicaine qui nous permettra de ne pas tomber dans le piège des idées courtes et trop simples pour être vraies, des propos démagogiques qui sont plaisants à entendre mais terribles à vivre. »

A Fronton comme ailleurs, nous devons continuer à construire l'avenir sur ces liens fondamentaux de solidarité et de fraternité, car il n'y a pas d'autres moyens de vivre ensemble, de faire société.

C'est pour cela que nous avons écrit sur la porte de notre nouvelle école élémentaire Marianne la citation de Victor Hugo « c'est par la Fraternité que l'on sauve la liberté ».

Après ce discours et le remerciement des élus aux porte-drapeaux, les frontonnais ont partagé le traditionnel vin d'honneur sous le Préau des Chevaliers de Malte, qui a clôturé cette commémoration.



Notre patrimoine

Portrait de Jean-Georges Delmas

Rencontre avec **Jean-Georges DELMAS**, Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Jean-Georges Delmas, 87 ans, natif de Fronton était de retour pour quelques jours cet été en terre frontonnaise pour rendre visite à ses soeurs.

C'est à cette occasion que nous avons pu rencontrer ce monsieur et c'est avec beaucoup d'humilité qu'il nous a raconté son parcours atypique et exceptionnel.

En 1950, il est appelé sous les drapeaux et en sortira officier de réserve avant d'être engagé pour servir en Indochine en 1952 où il sera blessé deux fois sur ce théâtre dont une fois grièvement.

En 1954, c'est à l'âge de 24 ans qu'il est fait **Chevalier de la Légion d'Honneur** à titre exceptionnel.



De 1958 à 1960, le colonel Delmas rejoindra la grande Kabylie, puis Madagascar jusqu'en 1963 comme commandant d'unité et ensuite à l'ENSOA à Saint-Maixent de 1963 à 1967.

Sous les ordres du **Lieutenant-Colonel LAURIER**, il créera les cours de culture Générale, d'Instruction civique et de Formation morale. Il servira ensuite à la DPMAT comme Chef de la section hommes du rang des Troupes de marine et sera à l'origine de la création des régiments d'engagés.

De 1973 à 1976, il sera Commandant en second du collège Militaire de Saint Cyr et de 1976 à 1978 il commandera les troupes françaises en Côte d'Ivoire.

Grand invalide de guerre, commandeur de la Légion d'honneur depuis 1979, il quitte l'institution militaire en 1980.

Pendant 15 ans il dirigera une société d'informatique spécialisée dans la création de logiciel d'aide à la réalisation des documents administratifs des marchés publics.

Le colonel Jean-Georges Delmas a été élevé à la dignité de **Grand Officier de la légion d'honneur par le général d'armée Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major des armées en octobre 2015.**

Expression de chez nous : La connaissez-vous ?



Raï : définition « c'est pas grave », « ça fait rien ».
ex : « Le ménage, raï, on le fera demain ».

EXPRESSIONS POLITIQUES



Avec l'inauguration de la nouvelle école élémentaire Marianne, permettez moi d'exprimer un fort sentiment d'amitié et de reconnaissance à **Maurice Garrabet, David Relats, Carole Heng-Dejean et Evelyne Peyranne.**

Ils auront accompagné ce projet avec constance, sérieux et ténacité du premier coup de pelle au dernier coup de balai.

Etre élu, c'est sortir du confort d'observateur qui a parfois pour devise le fameux « YAKAFOKON ». Etre élu, c'est comprendre un dossier, c'est l'améliorer, l'adapter, c'est l'expliquer et en suivre quotidiennement sa réalisation. C'est donc beaucoup de temps et d'énergie consacré à la ville, aux autres, au détriment de son emploi, de son entreprise, de sa famille. Même si c'est un choix voulu et assumé, il doit être reconnu et respecté.

Merci aux conseillers municipaux de **leur engagement quotidien pour Fronton.**

Hugo CAVAGNAC
Pour le groupe Unis pour Fronton

le 7 novembre 2016
Frontonnaises Frontonnais,

Le sujet que nous évoquons est celui du développement économique de Fronton. Nous avons eu l'occasion de vous dire notre inquiétude sur l'activité en déclin depuis de nombreuses années du marché du jeudi. Cette fois, nous constatons un réel regain d'activité durant cet été et nous souhaitons que cela continue. Des questions se posent cependant : les nouveaux ambulants trouveront-ils suffisamment de clients dans les mois à venir et l'offre correspondra-t-elle à la demande ?

Nous restons attentifs, car nous continuons de penser que les Frontonnais d'aujourd'hui sont moins disponibles que par le passé et qu'il faut impérativement, comme dans beaucoup d'autres villes, ajouter un marché le week-end, de préférence de producteurs locaux de culture bio et raisonnée. Ceci permettra aussi de faire venir une nouvelle clientèle au centre ville et de le rendre davantage attractif.

Nous vous proposons de faire connaître votre avis directement à M. le Maire.
Une autre face du développement commercial continue de nous poser problème,
les nouveaux locaux qui défigurent notre entrée de ville.

La multiplication de ces «box», dénués de toute valeur architecturale, est une triste vitrine de notre terroir.
De plus le type des nouveaux commerces interpelle !

Chacun s'en est fait la réflexion.
Peut-on imaginer qu'une étude bien menée puisse faire croire à la viabilité de ces activités ?

La démonstration reste à faire.
Le désaveu est d'autant plus fort qu'une des plus typique maison de la ville a été sacrifiée pour ce résultat. Gageons que la majorité actuelle aura à cœur de se préoccuper de ce nouveau quartier pour lui donner une âme.

Corinne Stragier
Porte-parole du groupe
« Fronton : ensemble pour demain »

La Ville de
FRONTON
présente son



Marché de Noël

17 & 18 décembre 2016
de 10h à 20h

Halle de Fronton

Du 23 au 28 décembre 2016

La féérie de Noël continue
avec des structures gonflables, des animations
la venue de personnages de dessins animés
et plein d'autres surprises !

Visite
du Père Noël
Manèges



Plus de 30 exposants
et un coin gastronomique
Vins de Fronton